# Rapport d'évaluation

## Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général

## ECAM LaSalle

**Campagne d'évaluation 2025-2026**

Au nom du comité d'experts : **Monsieur Ivan Iordanoff**, enseignant-chercheur à l'École Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ParisTech) et directeur général adjoint Recherche et Innovation à l'ENSAM

Ont participé à cette évaluation, à titre d'experts :

- Monsieur **Franck Annequin**, secrétaire général de l'École des Ponts ParisTech, ancien secrétaire général de Télécom Paris, et ancien responsable patrimoine adjoint à l'Institut Mines Télécom.
- Monsieur **Gabin Bafoil**, ancien étudiant ingénieur à Grenoble INP Esisar (diplômé en électronique, informatique et systèmes en 2025) et précédemment en alternance chez STMicroelectronics.
- Madame **Caroline Bérard**, professeur d'automatique à l'ISAE-SUPAERO ; anciennement directrice des formations d'ingénieurs, masters et mastères spécialisés de l'école et directrice de l'école doctorale.

Les CV des experts sont disponibles à l'adresse URL suivante : https://www.hceres.fr/fr/liste-des-experts-ayant-participe-une-evaluation.

Le Haut Conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (Hcéres) est une autorité publique indépendante. Il est chargé de l'évaluation des établissements d'enseignement supérieur et de recherche, des organismes de recherche, des structures et unités de recherche, et des formations.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

# Message clés de l'évaluation

Fondée en 1900 et implantée à Lyon depuis 1940, ECAM LaSalle est une école qui forme des ingénieurs spécialisés. Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) depuis 1977, l'école a obtenu le label d'Établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (EESPIG) en 2016. Après une phase de rapprochement avec ECAM Strasbourg-Europe ouverte en 2015, le projet de fusion un temps envisagé a été interrompu en 2022. ECAM Strasbourg s'est alors rapproché du groupe ICAM[1] pendant qu'ECAM LaSalle recentrait sa stratégie en se repositionnant, avec succès, sur son inscription régionale et sur une action internationale renforcée, ce dont témoignent particulièrement la place importante qu'occupe l'établissement au sein de l'Institut Carnot I@L et la création de l'université européenne Challenge.eu. Si son organisation interne n'est pas encore pleinement adaptée à ces réorientations stratégiques, l'école a progressé significativement sur d'autres points importants : structuration de la recherche avec une politique de ressources humaines adaptée ; accompagnement des étudiants et de la vie étudiante ; prise en compte des besoins des industriels ; qualité du suivi financier. Il restera toutefois à construire une vraie politique globale de la qualité, afin de pouvoir mieux suivre la stratégie grâce à des indicateurs adaptés, et à diversifier les ressources propres pour accompagner les besoins d'investissement.

| Forces principales | Faiblesses appelant une vigilance particulière |
|---|---|
| – Un positionnement régional renforcé qui conforte la place de l'établissement au sein de l'écosystème académique et industriel auquel il appartient, tant en recherche qu'en formation.<br>– Des partenariats académiques internationaux variés et des relations privilégiées de grande qualité avec les partenaires de l'établissement, ce dont témoigne la labellisation de Challenge.eu en tant qu'université européenne.<br>– Le développement remarquable d'une activité de recherche reconnue, dont le niveau de la production scientifique progresse et qui se distingue par l'efficience des dispositifs de recherche partenariale mis en œuvre.<br>– Un suivi financier fin qui permet un pilotage robuste du projet d'établissement<br>– Un accompagnement de la vie étudiante et de chaque élève qui offre un environnement | – Une organisation hiérarchique et fonctionnelle qui n'est pas encore adaptée aux changements stratégiques récents de l'établissement.<br>– Une absence de représentation étudiante avec voix délibérative, au sein du conseil d'administration notamment.<br>– Un modèle économique qui présente le risque de ne pas dégager les marges nécessaires à la continuité du développement de l'établissement.<br>– Un positionnement en recherche à l'international à peine esquissé. |

[1] Institut Catholique d'Arts et Métiers.

| | |
|---|---|
| particulièrement propice à la réussite et au bien-être. | |

**Recommandations**

- Revoir l'organisation afin de la faire correspondre au projet stratégique de l'établissement, en clarifiant notamment les prérogatives respectives de la direction générale et de la direction du campus de Lyon, ainsi que le rattachement des différentes directions sectorielles à chacune d'entre elles.
- S'appuyer sur les partenariats stratégiques internationaux pour étendre à l'international les activités de recherche.
- Asseoir le pilotage de la recherche et poursuivre la politique d'incitation à destination des enseignants-chercheurs, en veillant à l'approfondir pour conforter la dynamique de recherche récente et continuer d'accroître le nombre de publiants.
- Travailler la diversification des ressources propres et la réduction de certaines charges pour retrouver les marges financières nécessaires au développement de l'établissement.
- Accroître la représentation des étudiants au sein de la gouvernance et plus particulièrement du conseil d'administration, au moins en tant qu'invités permanents.
- Poursuivre la démarche de construction des indicateurs de suivi de la stratégie à partir du travail déjà réalisé dans le cadre du label DD&RS et changer d'échelle en engageant, sur cette base, la construction d'une véritable politique de la qualité couvrant l'ensemble des activités.

# Conclusions du comité d'experts sur le renouvellement du statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig)

Au vu de la prise en compte partielle et néanmoins globalement satisfaisante des recommandations de la précédente évaluation et de l'excellente dynamique de l'établissement en matière de formation, de recherche et d'accompagnement de la vie étudiante, le comité estime qu'ECAM Lyon satisfait aux attendus du statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig).

En particulier, le comité considère que le caractère de non-lucrativité de cette école ayant le statut de Fondation reconnue d'utilité publique est avéré. De plus, l'école est très bien insérée dans le tissu socio-économique local et régional et l'établissement a développé, dans le cadre de son contrat d'établissement, une véritable politique de la recherche qui porte pleinement ses fruits.

# Présentation de l'établissement

## Caractérisation de l'établissement

- **Date de création :** 1900[2].
- **Évolution du nombre d'étudiants** : 1 743 en 2020-2021, 1 875 en 2022-2023, 2 021 en 2024-2025.
- **Répartition des effectifs étudiants pour l'année 2023-2024[3] :**

| | |
|---|---|
| Cycle préparatoire | 511 |
| Bachelor | 31 |
| Cycle d'ingénieur FISA | 261 |
| Cycle d'ingénieur FISE | 1 010 |
| Mastères spécialisés | 42 |
| Pourcentage d'étudiantes | 22,5 %[4] |
| Pourcentage d'étudiants étrangers | 12,5 % |
| Pourcentage de boursiers du Crous | 13 %[5] |

- **Taux d'insertion :** 93,3 % deux mois après le diplôme[6].
- **Taux de réussite en fin de 3e année :** 96,8 %[7].
- **Frais d'inscription annuels** : 5 000 € en bachelor, 5 150 € en cycle préparatoire, 8 950 € en cycle d'ingénieur.
- **Ressources humaines pour l'année 2024[8] :** 207 personnels (67,1 % en CDI).
  - 28 enseignants,
  - 44 enseignants-chercheurs,
  - 135 administratifs et techniques.

[2] Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP) depuis 1977.

[3] Données certifiées de la Commission des Titres d'Ingénieur.

[4] Indicateurs du contrat ECAM LaSalle 2022-2026, p. 15.

[5] Idem, p. 19 ; L'école met également en place un dispositif interne de bourses pour les étudiants en difficulté. Chaque année, l'école distribue environ 500 000 € de bourses et aides financières spécifiques. Rapport d'autoévaluation, p. 44.

[6] Support de présentation des formations d'ECAM LaSalle.

[7] Données certifiées de la Commission des Titres d'Ingénieur, campagne 2024.

[8] Bilan social 2024.

- **Budget pour l'exercice2024 :**
  - Charges : 18 M€ (dont 9,1 M€ de masse salariale).
  - Ressources : 18,2 M€ (dont 9,1 M€ de frais de scolarité et 1 M€ de subvention pour charge de service public).
- **Patrimoine immobilier :** ECAM LaSalle dispose d'un campus de 7 hectares au cœur de la ville, sur la colline de Fourvière, au sein d'un site classé à l'UNESCO. Les bâtiments représentent une surface brute de près de 21 000 $m^2$ (les locaux d'enseignement représentent près de 7 000 $m^2$ et les logements étudiants représentent environ 3 000 $m^2$)[9].
- **Production scientifique :** ECAM LaSalle dispose d'un laboratoire interne, le LabECAM, structuré en trois domaines de recherche : la mécanique ; les sciences des matériaux et du génie électrique ; l'automatique. L'école est un membre actif de l'Institut Carnot Ingénierie@Lyon depuis 2010.
- **Écoles doctorales :** ECAM LaSalle n'est pas accréditée pour délivrer le doctorat, mais le LabECAM est l'un des laboratoires d'accueil de l'école doctorale MEGA (ED 162-Mécanique, énergétique, génie civil, acoustique).
- L'école a obtenu la **qualification d'Eespig** par arrêté du 18 avril 2016. Renouvellement obtenu par arrêté du 18 décembre 2020.
- École **labellisée « Bienvenue en France »** avec trois étoiles.
- École **labellisée « Développement durable et responsabilité sociétale »** (DD&RS).

## Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié le 30 juillet 2020)

Les recommandations du précédent rapport d'évaluation ont été considérées par le comité d'évaluation dans le cadre de ses travaux. Leur analyse est détaillée dans le corps du rapport.

| Recommandations | Suivi |
|---|---|
| Poursuivre les efforts engagés dans la modernisation et la fiabilisation de la gestion de l'établissement | Partiellement suivi d'effets |
| Dans une démarche qualité, mettre en place de façon formelle en adaptant les outils de communication et de concertation, une démocratie interne permettant aux différentes catégories de personnel et aux étudiants de participer aux structures et aux processus de gouvernance dans une vision d'ensemble de l'établissement. | Partiellement suivi d'effets |

[9] Répertoire des surfaces des bâtiments.

| | |
|---|---|
| Assurer un meilleur pilotage de l'activité de recherche en s'appuyant sur une meilleure gestion des ressources humaines, une feuille de route pluriannuelle, un rapport d'activité et une évaluation régulière des résultats. | Suivi d'effets |
| Clarifier la communication sur le positionnement institutionnel d'ECAM LaSalle vis-à-vis d'ECAM Strasbourg-Europe dans le cadre du rapprochement des établissements actuel et à venir. | Sans objet |

L'école n'a que partiellement pris en compte les recommandations formulées lors de la dernière évaluation, mais se distingue pour les progrès réalisés dans le pilotage efficient de l'activité de recherche avec, à la clé, des résultats remarquables. La dernière recommandation sur la clarification du positionnement de l'école dans le cadre de son partenariat avec ECAM Strasbourg est devenue sans objet du fait de l'arrêt de la fusion intervenue en 2022. Concernant la fiabilisation de la gestion de l'établissement, et dans ce contexte de séparation, la réorganisation en cours des directions administratives et la clarification des compétences dévolues à la direction du campus de Lyon devraient à l'avenir permettre d'atteindre cet objectif. La deuxième recommandation n'a que partiellement été suivie d'effet. Si un effort certain a été réalisé avec l'obtention du label Développement durable et responsabilité sociétale (DD&RS), cette démarche doit se poursuivre pour permettre une irrigation, par la démarche qualité, de toutes les activités de l'établissement (notamment en recherche). En revanche, la recommandation portant sur l'inclusion du personnel et des étudiants aux structures et aux processus de gouvernance ne peut pas être considérée comme actée puisque ces derniers ne siègent pas avec une voix délibérative au conseil d'administration de la fondation.

## Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement

Au vu des spécificités que l'établissement a exprimées en amont de l'évaluation lors de la rencontre stratégique avec le Hcéres en janvier 2025, des focus évaluatifs ont été pris en compte par le comité, dans le cadre de son expertise. Entre autres, le comité d'évaluation devait porter une attention particulière aux aspects suivants :

- La participation d'ECAM LaSalle à la politique de site,
- La structuration de la recherche,
- La création des cycles préparatoires,
- La stratégie de transformation pédagogique,
- La différenciation par l'international,
- La démarche de développement durable et de responsabilité sociétale (DD&RS) de l'école, ainsi que la transition écologique.

Pour la présente évaluation, le rapport d'autoévaluation a été transmis au Hcéres en octobre 2025. La visite de l'établissement a eu lieu les mardi 16 et mercredi 17 décembre 2025, et 28 entretiens ont été réalisés. Le rapport d'autoévaluation a été assez difficile à analyser, les annexes qui s'y rapportent étant très nombreuses et les informations pertinentes et mobilisables en leur sein très difficiles à retrouver. Certaines incohérences ont été relevées entre certaines parties du rapport,

probablement rédigées par des personnes différentes, sans coordination suffisante pour parvenir à une argumentation homogène. Les documents complémentaires et surtout la visite ont permis d'éclairer les zones d'ombre qui subsistaient après la première analyse du rapport d'autoévaluation. Le comité tient à remercier l'établissement pour la liberté de ton et la qualité des échanges au cours de la visite. Ces entretiens ont permis au comité de parvenir à une compréhension plus fine du parcours de l'établissement au cours des cinq dernières années.

# Avis développé sur l'établissement

## 1 / Une organisation interne d'ECAM LaSalle encore inadaptée à la nouvelle stratégie de l'établissement

Au cours de la période évaluée, ECAM LaSalle a dû donner une inflexion importante à sa stratégie. En effet, le projet de rapprochement que l'établissement avait engagé, depuis 2015, avec ECAM Strasbourg a dû être interrompu, en raison d'une importante divergence de vues entre les deux gouvernances au sujet des modalités mêmes de ce rapprochement. Alors qu'ECAM Lyon aurait souhaité pouvoir aller jusqu'à la fusion des deux écoles, ECAM Strasbourg a préféré conserver un fonctionnement sur un mode essentiellement coopératif. Après avoir constaté leurs divergences, les deux écoles ont donc préféré se séparer, la décision définitive ayant été actée en 2022, ECAM Strasbourg se rapprochant alors de l'ICAM pour devenir l'un des campus nationaux de cette autre école d'ingénieurs privée. Les deux établissements ont su gérer efficacement les conséquences de leur séparation, au bénéfice des étudiants concernés. La collaboration s'est poursuivie avec fluidité et a permis aux dernières promotions d'élèves concernées d'obtenir le diplôme de l'ECAM, grâce à des ajustements adaptés du règlement des formations de l'ICAM et grâce à des sessions de jury organisées régulièrement sur le site de Strasbourg.

À la suite de cette séparation, ECAM LaSalle a décidé d'infléchir son positionnement dans deux directions complémentaires : d'une part en recentrant une partie de ses partenariats stratégiques au niveau local et régional et, d'autre part, en misant davantage sur un développement à l'international, grâce à quelques actions fortes sur le plan académique.

Au plan local et régional, l'école a étendu et renforcé ses relations avec des industriels de nombreux secteurs d'activités, au gré de collaborations, tant en formation initiale et continue, qu'en recherche. C'est ce qu'illustrent notamment l'Institut pour la transformation climat[10], les chaires construites avec REEL[11] et SAFRAN[12], l'intégration au sein du consortium CIRTRANS[13] ou le récent accord de collaboration avec la délégation Auvergne-Rhône-Alpes d'EDF[14]. On peut également mentionner la mise en place d'un Bachelor Cybersécurité des systèmes industriels et urbains, qui répond à une

[10] Créé en 2023 avec le groupe Naldéo, bureau d'études et de conseil spécialisé dans diverses solutions techniques et industrielles liées à la transition climatique, l'ITC a l'ambition, dans le cadre d'un accord de consortium signé en mai 2024, de mettre en place des programmes de formation centrés sur la sobriété industrielle ainsi que des recherches appliquées à ce domaine.

[11] REEL International est une société industrielle de systèmes de levage et de manutention dont le siège est à Saint-Cyr-au-Mont-d'Or, Région Auvergne-Rhône-Alpes. La chaire, créée en 2024, vise à développer à la fois des recherches, des activités de formation et des activités d'expertise dans le champ de la conception, de la fabrication et de la maintenance des systèmes de levage.

[12] La chaire SAFRAN, intitulée « *Innovative Mechanical Transmissions for Aeronautics* » est plus ancienne puisqu'elle date de 2014 et a été renouvelée en 2021 pour une nouvelle période de six ans. Elle implique également l'INSA de Lyon.

[13] Ce consortium existe depuis 2017 sur un des domaines de compétences phares de l'établissement, la transmission de puissance. Il regroupe VOLVO, ALSTOM, EEI, TEXELIS, GIMA, SAFRAN comme partenaires industriels et, sur le plan académique, l'INSA de Lyon, Centrale Lyon et ECAM LaSalle.

[14] L'accord, signé le 18 mars 2025, prévoit notamment une collaboration renforcée dans le champ de la formation : accueil de stagiaires et d'alternants, accès aux ressources métiers d'EDF, participation à des projets pédagogiques des enseignants-chercheurs, visites de sites industriels organisées pour les étudiants…

demande forte des industriels régionaux que l'établissement a bien identifiés : ce Bachelor constitue une thématique de diversification sur laquelle l'ECAM LaSalle a les moyens de s'engager.

L'ouverture à l'international s'est poursuivie à partir de l'acquis que représentait notamment le parcours de formation en cycle d'ingénieurs enseigné totalement en langue anglaise, *ECAM Engineering*. Au cours de la période évaluée, les années trois et quatre de ce parcours ont été déployées avec succès en Asie du Sud-est, au sein de l'Institut de Technologie du Cambodge (ITC)[15] de Phnom Penh, une quinzaine d'étudiants par promotion y développant des compétences en robotique et en logistique pour répondre à des besoins de l'économie de ce pays. Par ailleurs, la stratégie internationale de l'établissement a acquis un niveau de reconnaissance supplémentaire lorsque l'alliance européenne, *Challenge.eu*, dont l'école est membre, a été labellisée en juin 2024. Le renforcement des partenariats académiques internationaux a pu bénéficier de la forte implication personnelle du directeur de l'établissement, qui a porté plus particulièrement ce volet de la stratégie, essentiel en cette période d'inflexion du positionnement institutionnel.

Deux autres évolutions stratégiques notables ont été constatées par le comité : comme le détaillera la partie du rapport focalisée sur la recherche, l'activité scientifique d'ECAM LaSalle a continué de progresser de façon tout à fait remarquable, dans la lignée d'un effort de structuration poursuivi depuis vingt ans en prenant appui sur le LABECAM. Ce dernier est progressivement devenu une structure de recherche de référence au sein de l'écosystème lyonnais, dans le domaine de la transmission de puissance plus particulièrement.

Autre évolution majeure d'un point de vue stratégique, ECAM LaSalle a significativement investi le champ du développement durable et de la responsabilité sociétale (DD&RS). Un schéma directeur a ainsi été adopté en 2024 : il a permis de structurer certaines actions notables déjà engagées dans le domaine DDRS, s'agissant notamment des infrastructures immobilières[16] et de la vie du campus, ces actions ayant d'ailleurs permis la labellisation DD&RS en 2021 et son renouvellement en 2024. Cette inflexion stratégique notoire en faveur du développement durable implique de plus en plus nettement les missions d'enseignement et de recherche, comme le montre la création de l'Institut pour la Transformation Climat, déjà évoquée, et l'ouverture d'une activité de production scientifique sur les questions du *Lean Management*, thématique prometteuse de l'ingénierie des systèmes industriels, qui constitue le cœur de métier de l'établissement (*cf. infra* 6/). Un comité de pilotage (COPIL DD&RS) suit régulièrement les objectifs et indicateurs de cette politique de l'établissement, avec un *reporting* périodique en comité de direction, ce qui permet d'établir un rapport d'activité annuel assez détaillé.

Parmi les angles morts de la réflexion stratégique, le comité relève que le réseau des établissements du groupe ECAM, auquel l'école se référait par le passé, revêt aujourd'hui une moindre importance dans la politique poursuivie. Alors qu'à partir du milieu des années 2000, ECAM LaSalle s'était

[15] Cet institut est un établissement d'enseignement supérieur cambodgien soutenu depuis les années 1990 par un consortium international regroupant une quinzaine d'universités et écoles d'ingénieurs de France, de Belgique, du Japon et de l'Asie du Sud-Est.

[16] L'école s'est en effet engagée depuis dix ans dans un programme de réduction de la consommation énergétique des bâtiments avec comme cible le décret du 23 juillet 2019 dit « décret tertiaire R » qui impose une réduction progressive de la consommation d'énergie dans les bâtiments et parties de bâtiments de 1 000 m2 à usage tertiaire, afin de lutter contre le changement climatique. Dans ce cadre, ECAM LaSalle est en avance sur son objectif car la cible de réduction de 40 % de la consommation énergétique à l'horizon 2030, a déjà été atteinte (-46 % à la date de 2025).

investie dans la création de ce groupe[17], celui-ci ne semble plus jouer de rôle structurant, depuis la séparation avec ECAM Strasbourg. **Si l'on peut comprendre l'intérêt, dans un tel contexte, d'une réorientation sur les deux échelles régionale et internationale évoquée précédemment, on ne peut que recommander à l'établissement d'actualiser et de redéfinir la place qu'il entend occuper au sein du réseau ECAM ou d'autres groupements d'écoles d'ingénieurs privées, ce secteur d'activité étant aujourd'hui particulièrement concurrentiel du fait de la multitude des opérateurs.**

Pour porter ces évolutions stratégiques survenues au cours des cinq dernières années, le comité estime que l'organisation actuelle de l'établissement, telle qu'elle est présentée dans le rapport d'autoévaluation et en annexe de celui-ci, n'est pas vraiment adaptée et qu'elle mériterait donc d'être revue.

Ainsi, depuis le recentrage sur le campus de Lyon**, le dédoublement des fonctions de support à la formation entre une direction du campus de Lyon et une direction des formations laisse le comité dubitatif, alors que les responsables de pôles[18], les responsables de programmes et la scolarité dépendent de la première. Une analyse des relations fonctionnelles et hiérarchiques existant entre ces directions et en leur sein mériterait donc d'être menée et l'organigramme revu afin de gagner en cohérence d'ensemble.** Cette remarque vaut également pour la direction de la recherche : l'activité scientifique ne se déployant que sur le site lyonnais, son intégration ou son articulation plus étroite à la direction du campus de Lyon (s'agissant notamment des obligations de services des enseignants-chercheurs, tant en formation qu'en recherche) aurait certainement une grande utilité.

En ce qui concerne les relations avec les entreprises, il apparaît que leur gestion se disperse entre plusieurs directions et structures : ECAM expert pour la mise en œuvre de certaines expertises et actions de formation continue ; la direction générale pour ces mêmes domaines d'activité, mais dans le périmètre de compétence de l'Institut pour la Transformation Climat cette fois (transition écologique) ; la direction de la recherche pour la recherche partenariale et pour les chaires ; la direction du campus de Lyon pour la gestion des stages et l'accompagnement des étudiants à la recherche d'un premier emploi. **Ce domaine de la relation avec les entreprises étant mis en avant par ECAM LaSalle comme un élément stratégique-clef de son positionnement, l'organisation interne gagnerait là aussi à être repensée dans un souci d'efficacité et de meilleure visibilité de l'établissement auprès des entreprises, l'approche actuelle étant assez fragmentée.**

Enfin, alors que le DD&RS a acquis une importance stratégique croissante (labellisation, adoption d'un schéma directeur), son intégration à la direction du patrimoine et de la transition écologique n'est pas pleinement satisfaisante, puisque les actions engagées impliquent désormais toutes les autres directions de l'établissement. Il est d'ailleurs plutôt significatif que le sujet du développement durable n'ait en pratique jamais été évoqué par elles lors des entretiens, ce qui témoigne d'une appropriation encore faible et d'une mise en œuvre encore insuffisamment transversale. **Une organisation en mode projet, couvrant l'ensemble des fonctions de support et de soutien, serait**

[17] Ce groupe a été créé avec l'école Louis de Broglie de Rennes (aujourd'hui ECAM Rennes) en 2004. Il a intégré l'EPMI en 2006 puis ECAM Strasbourg-Europe en 2010 et enfin ECAM Bruxelles en 2017.

[18] La gestion des enseignements et des enseignants de l'école est répartie en six pôles : pôle Conception, Manufacturing et Management Industriel (C2MI) ; pôle Énergétique (ENE) ; pôle Matériaux et Structures (MAS) ; pôle Systèmes Embarqués et Robotique (SyER) ; pôle Intelligence Numérique et Cybersécurité (InCy) ; pôle Société, Management et Entrepreneuriat (SME).

**certainement de nature à accroître l'impact de cette stratégie de développement et à asseoir en interne la pleine visibilité des enjeux associés.**

**En conclusion, il apparaît que l'organigramme de l'établissement n'a pas encore intégré les bifurcations stratégiques induites par l'arrêt du projet de rapprochement avec ECAM Strasbourg et par les nouvelles priorités que l'établissement s'est fixées** (plus fort ancrage régional, développement international, positionnement plus visible dans le champ des transitions). **Le comité ne peut donc que recommander un ajustement rapide de cette organisation. Compte tenu de l'impact que cet ajustement pourra avoir sur les collectifs de travail, le comité recommande également à l'établissement d'être attentif à la conduite du changement, en particulier à la communication interne et au dialogue social que nécessitent de telles transformations.**

## 2 / Un pilotage fin de l'établissement, mais qui reste perfectible notamment en matière de diversification des financements et de politique de la qualité

Sur les principales fonctions de support, il ressort de l'évaluation que l'action mise en œuvre au cours de la période évaluée a globalement été à la hauteur des enjeux stratégiques, avec l'engagement de moyens adaptés.

En matière de ressources humaines, l'établissement a poursuivi une politique d'embauche d'enseignants-chercheurs, assortie d'un accompagnement à l'obtention de l'habilitation à diriger des recherches (HDR)[19]. À cet égard, ECAM LaSalle a su faire preuve de pragmatisme et contourner les difficultés rencontrées pour recruter et fidéliser ce type de personnel, davantage attiré par une candidature en entreprise ou dans l'enseignement supérieur public. Une politique de décharge d'enseignement a ainsi été mise en place, qui permet de garantir le temps de travail consacré à la recherche, ce dernier étant modulé en fonction des projets dans lesquels chaque enseignant-chercheur est engagé, ce qui permet une prise en compte des situations individuelles. Si le comité a pu constater la satisfaction qu'éprouve le personnel vis-à-vis de cette incitation, ce levier s'avérera probablement insuffisant à terme, compte tenu du contexte de concurrence accrue dans le domaine du recrutement en sciences pour l'ingénieur. **Par conséquent, le comité recommande de le compléter par une politique salariale qui offrirait des perspectives attractives à moyen et long terme pour les personnels concernés.**

Par ailleurs, pour d'autres métiers en tension que ceux de la recherche, tels que la gestion de la scolarité ou la comptabilité, l'établissement privilégie, avec succès, le savoir-être dans sa politique de recrutement, dès lors que le savoir-faire peut être acquis par une formation professionnelle au moment de la prise de poste. Cette manière de faire se traduit par une satisfaction réciproque des parties et par une certaine efficience que le comité tient à saluer.

---

[19] Le bilan social 2024 fait état de 44 enseignants-chercheurs permanents pour 28 enseignants permanents. Le rapport d'autoévaluation souligne également que l'établissement est parvenu à passer de 1 à 2 HDR au sein de son tableau des effectifs à 4 en 2025-2026, ce qui constitue une progression intéressante.

En matière informatique, l'établissement a poursuivi la mise en œuvre et l'actualisation de son schéma directeur des systèmes d'information. Celui-ci, adopté à la suite d'un audit utilement fourni dans les annexes du rapport d'autoévaluation, fait l'objet d'un suivi opérationnel dont l'efficacité a notamment été démontrée en 2024, lors d'une cyberattaque dont l'établissement n'a pas souffert. Néanmoins, face à la multiplication des objets connectés**, l'école constate une saturation de ses infrastructures réseau, nécessitant leur rénovation, que le comité recommande en priorité**. **Il recommande également à l'établissement de compléter la cartographie des systèmes d'information par la mise en place d'un outil de gestion de la relation partenariale (CRM[20])**. En effet, la fragmentation actuelle des relations avec les entreprises (cf. 1/) ne permet pas de tirer pleinement parti de la richesse et de la diversité des partenariats existants. Un suivi centralisé de l'approche « client » faciliterait la mise en œuvre d'une stratégie commerciale plus globale et contribuerait, par exemple, au développement des activités d'ECAM Expert, actuellement en phase de redressement[21]. Le recrutement en cours d'un directeur des systèmes d'information et d'un responsable des relations avec les entreprises permettra de porter ces optimisations.

En matière de politique immobilière, l'établissement a avancé dans la mise en œuvre de son schéma directeur d'aménagement[22]. Propriétaire d'un patrimoine immobilier important (environ une vingtaine de bâtiments représentant près de 22 000 $m^2$ de surface de plancher), ECAM LaSalle dispose d'un ensemble classé à forte valeur patrimoniale[23], qui n'est pas sans contraintes (protection architecturale et surcoûts d'aménagement dus au site escarpé). Son exploitation est de ce fait complexe et son adaptation à la stratégie de croissance de l'école nécessite un niveau d'investissement annuel important, compris entre 1,5 et 2 M€, ce qui rend impérative l'existence d'une capacité d'autofinancement robuste (*cf*. paragraphe suivant).

Sur le plan budgétaire et comptable, l'établissement dispose des compétences et des processus nécessaires à un pilotage fin de ses capacités financières. Il s'appuie ainsi sur un suivi régulier de sa trésorerie, dans le cadre d'un comité en charge de cette question, ainsi que sur une comptabilité analytique qui permet d'identifier le coût de revient de chacune des formations proposées. Cependant, l'analyse des comptes financiers entre 2020 et 2024 met en évidence une contraction significative du résultat d'exploitation, passé de 1 191 k€ à 188 k€[24], ce qui affecte directement la capacité de l'établissement à répondre aux besoins d'investissement signalés précédemment (immobilier et systèmes d'information, par exemple). Les ressources de l'établissement demeurent

[20] *Customer Relationship Management*

[21] Cette filiale de l'école, spécialisée dans la formation continue et l'expertise, rencontre actuellement des difficultés (600 k€ de chiffres d'affaires pour 200 k€ de pertes). Ces dernières sont principalement dues au changement de périmètre récent de la filiale. Alors que cette dernière délivrait un Mastère de manager en amélioration continue accrédité par la conférence des grandes écoles (CGE), l'accréditation a été conditionnée à une internalisation de la formation au sein de l'école, d'où une perte de recettes pour ECAM Expert.

[22] Lors de la visite, il a été rappelé qu'au cours des deux dernières années, trois bâtiments avaient été rénovés pour 8 millions d'€ et que les travaux de remise en état du bâtiment de l'Archevêché, récemment incendié, allaient prochainement commencer comme ceux de la rénovation du gymnase présent sur le campus.

[23] Site inscrit au patrimoine de l'UNESCO et soumis aux préconisations de l'architecte des bâtiments de France.

[24] Les résultats courants sont les suivants ; 1 190 861 € en 2020-2021, 1 191 996 k€ en 2021-2022, 3 054 715 € pour l'année 2022-2023 (suite à des dons/legs atteignant 2 598 212 €) et 187 691 € pour l'année 2023-2024. Hormis pour l'année 2022-2023, le résultat courant se dégrade sur la période de référence, notamment du fait de l'augmentation des salaires et charges salariales qui passent de 6 870 797 € en 2020-2021 à 9 152 359 € pour l'année 2023-2024. Résultats 2024-2025.

d'ailleurs trop fortement dépendantes des droits de scolarité (79 % des ressources), comme le reconnaît le rapport d'autoévaluation. Par ailleurs, la comptabilité analytique montre que les classes préparatoires intégrées sont structurellement déficitaires, de sorte que l'augmentation des effectifs recrutés par cette voie pèse sur l'équilibre financier global[25]. **Pour cette raison, on ne peut que recommander de renforcer les partenariats avec les lycées disposant de cycles préparatoires répartis sur le territoire, afin de faire monter en charge ce type de recrutement plus économique que les classes préparatoires intégrées[26].**

**Malgré la qualité de sa gestion financière, ECAM LaSalle doit aussi impérativement diversifier ses ressources propres afin de pouvoir soutenir sa stratégie d'investissement. Le comité préconise ainsi le développement d'autres sources de financement, telles que la taxe d'apprentissage, les subventions régionales, notamment sur le volet recherche et innovation aujourd'hui peu exploité, le mécénat d'enseignement, les dons et les legs.**

**Le comité recommande tout particulièrement de poursuivre le développement des activités de recherche partenariale que sont en particulier les chaires d'entreprises**. Le montage financier de celles-ci devra cependant intégrer une marge financière suffisante permettant de couvrir la part du salaire des enseignants-chercheurs concernés consacrée à la recherche. Le processus structuré de montage et de suivi des contrats de recherche aura donc intérêt à reposer sur des grilles tarifaires intégrant l'ensemble des coûts salariaux environnés, à s'appuyer sur une comptabilité analytique propre au type de dépenses engagées et à s'adosser à un programme de formation visant à renforcer les compétences des agents en charge de la gestion des contrats les plus complexes. Le processus ainsi décrit est d'autant plus nécessaire que certains contrats relèvent d'appels à projets européens et que d'autres intègrent des enjeux de valorisation de la propriété intellectuelle, ce qui leur confère un impact important pour le développement des ressources propres, à condition que l'école parvienne à maîtriser les particularités de leur montage.

Enfin, le comité a pu constater qu'ECAM LaSalle a fait le choix d'adosser sa politique de la qualité à la mise en œuvre du plan d'action qu'induit la labellisation DD&RS. Ce choix s'explique par la taille de l'établissement, qui ne permet pas de dégager davantage de moyens administratifs à consacrer à ces sujets et par le fait que le label DD&RS obtenu en 2021 repose sur un référentiel précis, parfaitement maîtrisé, qui permet de suivre en permanence 33 indicateurs, dans le cadre d'un comité de pilotage au fonctionnement tout à fait efficace. Toutefois, ces indicateurs ne sauraient couvrir l'ensemble des dimensions de la stratégie et du pilotage de l'établissement, ce qui confère à la politique de la qualité d'ECAM LaSalle une couverture encore trop partielle. En particulier et sans être limitatifs, les indicateurs suivis ne permettent pas de mesurer les performances financières nécessaires au déploiement de la stratégie de l'établissement, ils n'intègrent pas non plus de

[25] Le document de comptabilité analytique transmis annonce un coût de revient complet par étudiant de 14 772 € contre 5 200 € de frais d'inscription. Les entretiens ont confirmé le fait que les classes préparatoires constituent une charge pour l'établissement. Décompte analytique du coût des formations pour l'année 2023-2024.

[26] Actuellement ces lycées sont situés à Oullins, Dijon, Paris, Bordeaux et Reims, ce qui ne constitue qu'une couverture partielle du territoire national. Dans le cas des partenariats avec les lycées, ECAM La Salle fournit la maquette pédagogique qui est mise en œuvre. Dans le cas des classes préparatoires intégrées, à l'inverse, l'établissement doit supporter les charges d'enseignement.

données relatives au développement international et ne rendent pas compte de l'excellence académique susceptible d'avoir été atteinte. **Le comité recommande donc à l'école de ne pas se contenter des seuls indicateurs DD&RS pour orienter sa politique de la qualité et de les compléter par des indicateurs qui permettront de suivre l'ensemble des axes définis dans son plan stratégique 2025-2030.** Une personne en charge de l'amélioration continue ayant été recrutée récemment, ces préconisations devraient pouvoir être mises en œuvre plus facilement qu'au cours de ces dernières années.

## 3 / Une politique de formation adaptée aux besoins du secteur industriel

ECAM LaSalle a construit sa politique de formation autour d'une approche pluridisciplinaire et d'une pédagogie par la pratique, visant à répondre spécifiquement aux besoins des entreprises. L'offre historique est enrichie par des évolutions récentes, notamment la création d'une formation de Bachelor en cybersécurité des systèmes industriels et urbains, qui couvre des besoins spécifiques.

Un conseil de perfectionnement existe au sein de l'école. Il est organisé annuellement et permet d'identifier les attentes des entreprises, tant du point de vue des disciplines enseignées que des domaines d'application à couvrir. Les sessions de ce conseil ne sont toutefois pas rattachées à un programme de formation particulier, mais se veulent transverses[27]. Si cette approche présente un intérêt prospectif certain, le comité estime qu'il manque des conseils de perfectionnement par programme de formation, qui permettraient de questionner et de faire évoluer les contenus d'enseignement eux-mêmes, de manière plus ajustée.

**Le comité invite donc l'école à repenser son organisation en mettant en place des conseils de perfectionnement rattachés spécifiquement à chaque programme d'enseignement et en veillant à ce que les réunions de ces conseils soient préparées par les responsables de programme eux-mêmes. Un conseil de formation jouant un rôle plus transverse, assez proche du conseil de perfectionnement tel qu'il est défini actuellement, pourrait venir compléter le dispositif en jouant le rôle exploratoire et prospectif que l'établissement a assigné au conseil actuel.**

Le pilotage des formations et plus généralement de l'offre globale mise en œuvre par l'établissement n'est pas suffisamment clair du point de vue du comité. De nombreuses questions demeurent sur les rôles et les prérogatives respectives du directeur de campus, du directeur de l'enseignement, des responsables de pôle et des responsables de programme, au-delà du manque d'adéquation entre cette organisation et la nouvelle stratégie de l'établissement déjà relevé (cf. supra 1/).

**Le comité invite donc l'école à clarifier son système de pilotage des formations et de l'offre de formation, en veillant tout particulièrement à repenser les relations fonctionnelles et hiérarchiques entre la direction de campus et la direction de l'enseignement, ce qui suppose d'articuler distinctement leurs missions respectives.**

---

[27] En 2024, les thématiques mises en avant furent par exemple la cybersécurité, la logistique industrielle, l'hydrogène.

L'offre de formation proposée est cohérente avec le positionnement de l'établissement, visant à former des ingénieurs concepteurs de produits et de processus capables d'écoconcevoir, de piloter des projets soutenables et d'agir dans le cadre d'une vision systémique. Tant l'insertion professionnelle des diplômés que les retours exprimés par les industriels montrent que l'établissement atteint ici pleinement ses objectifs, tout en ayant su s'emparer de thématiques originales et porteuses : cybersécurité, énergie, numérique, génie industriel, *lean management*.

Au-delà des thématiques couvertes, l'offre de formation vise à recruter et diplômer des profils aux compétences variées, qui peuvent couvrir l'ensemble des chaînes de valeur industrielles, de l'amont jusqu'à l'aval. C'est précisément ce que permet l'offre diversifiée existante, qui comprend, outre le cursus généraliste, une formation en anglais tournée vers l'international, des formations de spécialités, des formations en alternance, des formations en 5 ans, 3 ans, 1 an. L'offre est donc riche et lisible.

**Toutefois, l'école visant l'ouverture de nouvelles formations consacrées au numérique, le comité souhaiterait l'alerter sur le risque éventuel d'éparpillement des ressources disponibles dans un domaine très concurrentiel. Il lui conseille, si cette perspective devait se confirmer, de bien se positionner par rapport à l'offre lyonnaise préexistante avec laquelle l'établissement pourrait se trouver en concurrence.**

L'école dispose d'une structure d'appui pédagogique originale, ECAM LaSalle Académie, qui vise à accompagner les enseignants dans l'évolution de leurs méthodes pédagogiques, et à mettre en œuvre l'approche par compétences que l'établissement a décidé de remettre à plat. ECAM Académie propose une soixantaine d'ateliers par an, d'une durée comprise entre 1h et 3h, avec une participation moyenne d'une dizaine d'enseignants dans chaque atelier, ce qu'ont confirmé les entretiens. La portée et l'impact de cet appui pédagogique s'avèrent donc tout à fait significatifs. L'existence d'ECAM LaSalle Académie est sans nul doute un atout pour l'école, cette structure interne contribuant à améliorer la qualité de la pédagogie et donc de l'apprentissage par les étudiants. De plus, de nombreuses plateformes technologiques (l'usine-école Inexo, le *Gene Haas Center*[28], l'Institut de la Transformation Climat, le plateau de cybersécurité), mises en place dans le cadre de partenariats d'entreprises solides, confèrent à la formation une dimension pratique pleinement en ligne avec le positionnement de l'établissement.

**Le comité encourage donc l'école à maintenir et à consolider l'alignement qu'elle a su construire entre innovation pédagogique, ancrage technologique et professionnalisation des formations, et à renforcer la visibilité de ces dispositifs comme éléments structurants de son positionnement et comme vecteur de son attractivité.**

[28] Inauguré le 23 février 2021, le *Gene Haas Center* est un espace technologique conçu en partenariat entre la société *Haas France — Performer CNC* et l'école. Sur un espace de 350 m2, les étudiants peuvent travailler sur plusieurs machines-outils à commandes numériques correspondant aux standards de l'industrie 4.0.

## 4 / Une stratégie d'internationalisation qui renforce l'attractivité de l'école et de ses formations

Au cours de la période de référence et après l'arrêt de la fusion avec ECAM Strasbourg en 2022, ECAM LaSalle a réorienté sa stratégie vers l'international. Comme en témoigne le contrat d'établissement pour la période 2022-2026, l'école a simultanément déployé un projet axé sur le développement des mobilités étudiantes et sur le renforcement des partenariats en Europe et à l'international, afin d'accroître son rayonnement[29]. Elle a par ailleurs ouvert en 2021 un campus au sein de l'Institut Technologique du Cambodge à Phnom Penh. **Le comité estime que cette stratégie globale d'ouverture est à la fois pertinente et bénéfique puisqu'elle permet à l'ECAM LaSalle de gagner en visibilité et de se démarquer des autres établissements privés dans le secteur très concurrentiel des formations d'ingénieurs.**

Plus généralement, l'analyse du dossier d'autoévaluation et les entretiens ont démontré que les nouveaux partenariats noués par l'établissement renforcent sa visibilité et son intégration dans les réseaux académiques internationaux. Il a en effet signé en 2022 un accord de coopération avec l'association internationale des universités lasalliennes (IALU), qui permet à l'école d'envoyer chaque année des étudiants en mobilité sortante et d'en recevoir[30]. Depuis lors, le nombre d'élèves en mobilité sortante dans des universités lasalliennes a connu une certaine hausse, passant de 8 en 2022-2023 à 15 en 2024-2025[31]. Ces chiffres, encore modestes, devront être analysés dans la durée pour bien mesurer l'impact de ces nouvelles modalités d'ouverture. En mobilité entrante, les résultats semblent plus modestes : l'école, qui visait une augmentation des flux de 25 %, n'a finalement atteint que la moitié de cet objectif d'après le rapport d'autoévaluation.

Surtout, fait marquant de la période, l'ECAM LaSalle a intégré en juin 2024, avec huit autres établissements d'enseignement supérieur européens, l'alliance ChallengeEU[32] qui a pour objectif de renforcer les collaborations académiques et industrielles à l'échelle européenne, favorisant ainsi l'innovation et le développement de projets conjoints, notamment dans les domaines clés de l'ingénierie et des technologies. Pour sa part, ECAM LaSalle est plus spécifiquement chargée de développer le volet enseignement[33]. Grâce à sa participation à cette alliance, elle a par ailleurs obtenu pour la période 2025-2029 un financement de 250 000 € de l'Agence nationale de la recherche en lien avec les financements de France 2030[34]. **Si le comité n'a pas pu constater l'ampleur des bénéfices que l'école tire de l'appartenance à cette alliance, en raison de sa formalisation récente, il recommande de développer un plan d'action concret pour exploiter les possibilités qu'offre l'université européenne, en particulier en matière de mobilité des enseignants-chercheurs, de co-développement de programmes pédagogiques et de participation à des appels à projets européens en formation et en recherche. Ce plan d'action devrait s'accompagner d'un**

---

[29] Contrat pluriannuel d'ECAM LaSalle pour la période 2022-2026.

[30] Accord de coopération entre IALU et ECAM LaSalle signé en février 2022.

[31] Chiffre des mobilités internationales.

[32] ChallengeEU est une alliance d'universités créée dans le cadre du programme Erasmus+ « Universités européennes ». Elle réunit 9 établissements d'enseignement supérieur engagés dans l'innovation pédagogique, la recherche et le développement durable. https://challenge-eu.eu/

[33] Rapport d'autoévaluation, p. 12.

[34] Contrat attributif ANR ChallengeEU.

**système de suivi et d'évaluation régulier pour mesurer l'impact des initiatives mises en place aussi bien en formation qu'en recherche.**

**À d'autres égards, le comité remarque que l'offre de formation d'ECAM LaSalle est particulièrement ouverte à l'international**. Au-delà du semestre à l'étranger que les élèves du programme ingénieurs ECAM Arts et Métiers réalisent en quatrième année, en conformité avec les critères d'accréditation de la Commission des titres d'ingénieurs, l'école encourage également la réalisation de stages à l'étranger en dernière année. Par ailleurs, le comité salue l'effort d'harmonisation réalisé pour permettre aux élèves alternants d'effectuer un stage à l'international de 12 semaines s'ils le souhaitent[35]. L'établissement a toutefois des difficultés à trouver des entreprises pour accueillir des élèves en stage à l'étranger[36]. **Aussi, le comité lui recommande de mobiliser pleinement ses partenaires académiques (réseau lasallien, ChallengeEU, etc.) pour renforcer son réseau d'entreprises d'accueil et ainsi faciliter la recherche de stages à l'étranger.**

Par ailleurs, les élèves en formation initiale sous statut étudiant peuvent obtenir au terme de leur cursus un double diplôme s'ils ont effectué une mobilité de deux semestres consécutifs parmi l'un des 26 établissements partenaires. L'obtention de ce diplôme supplémentaire est par ailleurs obligatoire pour les élèves inscrits dans le cursus entièrement en anglais, *Ecam Engineering*[37]. Ainsi, pour l'année 2024-2025, 19 étudiants inscrits dans le cursus francophone Arts et Métiers et les 69 étudiants de la filière anglophone ont obtenu au terme de leurs études ce double diplôme[38]. Si les effectifs sont plutôt stables au cours de la période, les données certifiées de la Commission des titres d'ingénieurs montrent une légère baisse pour les étudiants en cursus francophone[39]. **Le comité salue ce dispositif qui renforce l'employabilité des ingénieurs formés à ECAM LaSalle et l'attractivité de se ses cursus. Il lui recommande d'améliorer la communication sur cette possibilité afin de stabiliser, voire d'augmenter, le nombre d'étudiants inscrits dans le cursus francophone Arts et Métiers qui souhaitent obtenir ce double diplôme. Pour ce faire, le comité suggère de mettre en place des campagnes d'information ciblées, d'organiser des rencontres avec d'anciens étudiants ayant bénéficié de ce dispositif et de promouvoir activement les avantages académiques et professionnels de ce double diplôme.**

Enfin, l'école dispose en interne d'une direction des relations internationales composée de quatre emplois à temps plein[40]. Ce service, qui gère à la fois les partenariats et les mobilités entrantes et sortantes, supervise plus d'une centaine d'accords dans le monde et une quarantaine d'accords Erasmus +. Il convient par ailleurs de noter que l'établissement a obtenu en juillet 2025 le label Bienvenue en France de niveau trois, ce qui démontre notamment la qualité de l'accompagnement proposé aux étudiants étrangers[41]. **Compte tenu des objectifs stratégiques visant à augmenter le**

---

[35] Soit dans une filiale étrangère de l'entreprise d'alternance, soit dans une entreprise différente. Rapport d'autoévaluation, p. 32.

[36] Rapport d'autoévaluation, p. 12.

[37] Cursus qui existe depuis 2016. Les enseignements des deux années préparatoires et des trois années du cursus ingénieur sont intégralement dispensés en anglais.

[38] Données certifiées de la Commission des titres d'ingénieurs pour l'année 2024-2025.

[39] Pour l'année scolaire 2021-2022 et pour l'année 2022-2023, respectivement 25 et 22 étudiants en cursus francophones ont obtenu un double diplôme. Données certifiées de la Commission des titres d'ingénieurs pour les campagnes 2023 et 2024.

[40] Organigramme fonctionnel.

[41] Label Bienvenue en France de niveau 3 décerné en juillet 2025.

**nombre d'étudiants étrangers accueillis à Lyon (pour atteindre 20% de l'effectif total)[42] et à porter à près de 50 % le nombre d'étudiants réalisant un stage à l'étranger d'ici 2030[43], le comité anticipe une augmentation significative de la charge de travail de ce service. Pour garantir la poursuite de l'internationalisation de l'établissement dans de bonnes conditions, il recommande à la direction de veiller à doter ce service de moyens humains et financiers proportionnés, qui permettront d'atteindre les objectifs fixés.**

## 5 / Une école qui développe une politique favorisant l'épanouissement et le bien-être des étudiants, mais qui doit encore les inclure à la gouvernance

### 1. Une vie associative riche soutenue par l'établissement, mais un dispositif de valorisation de l'engagement étudiant à parfaire

ECAM LaSalle a adopté en décembre 2024 un schéma directeur de la vie étudiante (SDVE) pour la période 2025-2030[44]. Ce document témoigne de la volonté de l'établissement de placer l'expérience étudiante au cœur de ses priorités. Plus précisément, les trois axes opérationnels de ce schéma visent à soutenir le bien-être étudiant, à prendre en compte, dans une logique d'inclusivité, les besoins spécifiques de l'ensemble des élèves en formation, et enfin, à valoriser l'engagement étudiant.

Bien que le programme de ce schéma soit encore en cours de déploiement en raison de sa formalisation récente, le comité note que, tout au long de la période de référence, l'établissement a déjà mis en œuvre une politique d'accompagnement et de sécurisation de la vie associative. L'école dispose en effet d'une activité associative particulièrement riche, avec cinq associations étudiantes pérennes (l'Association des élèves ingénieurs, le Bureau des sports, le Bureau des Arts, l'Association Mécatronique Mécanique et Technique et l'association de développement de projets innovants MAKERS) et près d'une cinquantaine de clubs[45]. Pour assurer le bon déroulement de ces activités, la responsable administrative de l'expérience étudiante coordonne la tenue de formations pour les membres des bureaux des associations (en collaboration notamment avec le Bureau national des élèves ingénieurs, Handsaway ou encore Animafac). Au cours de l'année universitaire 2023-2024, 185 étudiants ont ainsi participé à des formations portant, par exemple, sur la prévention des risques en milieu festif, l'obtention du certificat de premiers secours, l'élaboration d'une stratégie de communication ou encore la gestion financière d'une activité ou d'un club[46]. **Si ces formations sont tout à fait pertinentes pour des élèves exerçant des responsabilités associatives, le comité recommande à ECAM LaSalle d'ouvrir systématiquement des places supplémentaires lors de ces**

[42] Rapport d'autoévaluation, p. 12.

[43] Plan stratégique ECAM LaSalle 2025-2030.

[44] Schéma directeur de la vie étudiante d'Ecam LaSalle pour la période 2025-2030.

[45] Rapport d'autoévaluation, p. 46.

[46] Infographie, bilan de la vie étudiante pour l'année 2023-2024.

**sessions afin de permettre, dans une logique d'inclusivité, à l'ensemble des étudiants qui le souhaitent de se former.**

Par ailleurs, les entretiens ont révélé l'existence d'un manque de communication entre l'administration de l'école et les associations étudiantes, en particulier concernant l'organisation des rassemblements festifs. **Afin de ne pas décourager les initiatives des élèves et de permettre la tenue de ces événements, tout en garantissant le respect des règles de sécurité, le comité recommande à l'établissement d'améliorer sa communication à ce sujet. Pour ce faire, il suggère de fournir aux responsables associatifs un manuel détaillant les étapes et les obligations liées à ces rassemblements, avant, pendant et après leur déroulement.**

Malgré la richesse de l'offre associative proposée aux étudiants, le comité a relevé, au cours de l'analyse du dossier d'autoévaluation et des entretiens, un certain désengagement associatif, du moins au niveau statistique. Alors que tous les inscrits dans l'école cotisent à l'association des élèves ingénieurs (AEI), soit près de 2000 élèves, le bilan de la vie étudiante 2023-2024 démontre qu'un peu moins de la moitié s'engage activement dans une ou plusieurs activités[47]. De surcroît, à l'occasion du départ des diplômés, certains clubs se retrouvent fréquemment sans relève, ce qui peut compromettre la continuité des projets en cours[48]. **Afin de garantir la pérennité et le développement de l'offre associative, qui constitue l'un des points forts de l'école, le comité recommande d'améliorer la communication entourant ces activités pour en accroître la visibilité et encourager de nouveaux engagements, notamment auprès des primo-entrants (par exemple, par la mise en place d'une newsletter spécifique aux activités des associations).**

**L'amélioration du dispositif de valorisation de l'engagement étudiant pourrait également constituer un levier efficace pour encourager les engagements.** Lors de la précédente évaluation, le comité recommandait à l'établissement d'accorder « formellement une reconnaissance de leur engagement » aux étudiants concernés. Cette recommandation a été suivie par la mise en place de crédits ECTS[49] supplémentaires en fin de cursus académique pour les élèves engagés dans des associations[50]. Bien que cette initiative soit louable, le dispositif actuel, comme le reconnaît l'établissement lui-même, présente des limites et n'est en l'état que peu attractif. Preuve de sa réactivité et de sa capacité d'écoute, un groupe de travail avec les étudiants a d'ailleurs été créé au début de l'année 2025 pour remédier aux insuffisances du système actuel[51]. Le comité, qui partage ce constat, **recommande à l'établissement de finaliser rapidement ce nouveau système afin que davantage d'étudiants puissent valoriser les compétences transversales acquises dans le cadre de leurs engagements en parallèle de leur formation initiale. Le nouveau dispositif devrait ainsi permettre aux étudiants d'obtenir, en plus des crédits de fin de parcours, des crédits intermédiaires**

---

[47] Pour l'année 2023-2024 : 850 étudiants engagés dans des activités associatives. Idem.

[48] À la rentrée 2024, 14 clubs ne disposaient pas d'une équipe pour prendre la relève.

[49] *European Credit Transfer and Accumulation System*.

[50] Ce dispositif concerne également des étudiants qui bénéficient d'aménagement d'études, par exemple pour la pratique de sport à haut niveau. Rapport d'autoévaluation, p. 49.

[51] Schéma directeur de la vie étudiante.

**ou des bonifications pour les engagements pris au cours de leur cursus. Le comité recommande enfin à l'établissement de s'appuyer sur l'Institut Polytechnique de Lyon (IPL) qui dispose d'un comité de vie étudiante et sur les autres établissements membres de la Comue pour orienter cette évolution en s'inspirant le cas échéant des dispositifs réussis déjà existants.**

## 2. Une politique efficace d'accompagnement du bien-être des étudiants

Le comité a pu constater que l'établissement met en avant le bien-être étudiant grâce à une politique de prévention et d'accompagnement proportionnée et efficace. Les entretiens ont notamment démontré que les actions menées par la responsable de l'expérience étudiante contribuent à offrir aux étudiants un cadre d'étude sain.

Dès l'inscription, les primo-entrants remplissent un questionnaire qui permet à l'école d'identifier les profils spécifiques et les procédures d'aménagement de la scolarité à mettre en place (soit en fonction d'un handicap ou encore en raison de la pratique d'un sport à haut niveau). À la rentrée 2024, ce procédé a ainsi permis la mise en place d'aménagements pour 86 nouveaux étudiants[52]. Le comité salue surtout la nomination au sein du personnel d'un responsable qui suit une promotion de son entrée à ECAM LaSalle jusqu'à la diplomation. Il s'agit là d'un dispositif essentiel à la transmission d'informations entre les étudiants et le corps administratif et enseignant, comme au suivi personnalisé des élèves tout au long de leur cursus.

Le comité remarque également que la santé mentale des étudiants fait l'objet d'un suivi efficace grâce à l'existence en interne depuis 2016 d'un service d'accompagnement et d'écoute psychologiques (SAEP). La réalisation de sondages avec indicateurs statistiques et la diffusion de newsletters mensuelles[53] de prévention montrent que l'établissement est pleinement conscient des fragilités potentielles de la population étudiante. Les mesures de soutien proposées sont, par conséquent, particulièrement adaptées. Ainsi, le SAEP organise tout au long de l'année des conférences et des tables rondes sur des sujets liés à la santé mentale ou aux addictions, ainsi que des ateliers de sophrologie pour apprendre aux étudiants à gérer leur stress[54]. Au-delà de ces actions préventives, les étudiants peuvent bénéficier gratuitement au sein du campus d'une prise en charge par deux psychologues présents deux jours par semaine. De surcroît, une prise en charge en anglais est disponible pour les étudiants internationaux. Au total, pour l'année 2023-2024, 74 étudiants ont ainsi bénéficié de ce suivi psychologique[55]. Le comité constate également que dans le cadre de l'Institut Polytechnique de Lyon (IPL) auquel l'école appartient, des médecins proposent des consultations médicales sur le campus[56].

---

[52] Point prévention santé et médecine préventive. Bilan 2024-2025.

[53] À titre d'exemple : Newsletter n° 7, « Tu n'es pas seul.e à vivre ça. Mon ami.e ne va pas bien ». Les sujets du suicide, du deuil, de l'image du corps ou des addictions sont abordés.

[54] Présentation de l'activité du SAEP, année scolaire 2023-2024.

[55] Idem, p. 17.

[56] Rapport d'autoévaluation, p. 10.

Afin de poursuivre le développement de sa politique d'accompagnement en matière de santé, le comité recommande à l'établissement de collaborer avec la ComUE de Lyon Saint-Étienne, à laquelle il est associé, en vue d'enrichir l'offre de soins proposée aux étudiants. Il sera par ailleurs essentiel que l'établissement assure une communication claire et efficace sur cette offre de soins complémentaire, afin que les étudiants puissent en bénéficier pleinement.

Le comité constate également qu'Ecam LaSalle déploie un programme complet de lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles (HVSS). Au cours des semaines de rentrée, tous les étudiants reçoivent une formation et les organisateurs d'événements, ainsi que les responsables d'associations, bénéficient chaque année de formations plus poussées[57]. En cas de problème, une cellule de signalement constituée de personnels formés peut être saisie anonymement par les étudiants, s'ils le souhaitent. Surtout, le comité constate que l'établissement déploie une politique proactive de lutte contre les HVSS tout à fait adéquate, dans un contexte de forte masculinisation des effectifs (les femmes constituent un peu plus de 20 % des étudiants[58]). Chaque année, une enquête sous la forme d'un baromètre est réalisée à l'initiative de la responsable de l'expérience étudiante. Cette initiative constitue un véritable modèle à suivre et un point fort de l'établissement. Les bilans obtenus et les indicateurs statistiques que le comité a pu consulter permettent ensuite à l'administration de proposer des actions de prévention ciblées en fonction des réponses obtenues. Bien que son dispositif de lutte contre le harcèlement et les VSS soit bien plus avancé que celui de ses partenaires, ECAM LaSalle peut également s'appuyer sur le comité de vie étudiante de l'IPL qui aborde aussi la question de la lutte contre les HVSS et propose des formations notamment à destination des personnels[59]. De cette façon, tous les enseignants permanents sont formés à la gestion de ces problèmes[60].

Si le comité estime que la sensibilisation et l'information proposées aux étudiants sont performantes et complètes, des points d'amélioration demeurent toutefois. Il apparaît ainsi que la formation initiale obligatoire pour tous les élèves adopte chaque année le même format et le même contenu, ce qui pourrait entraîner un désintérêt progressif[61]. **Si cette formation est particulièrement pertinente pour les primo-entrants, le comité recommande à l'établissement d'introduire pour les élèves des autres années des modules complémentaires qui permettront ainsi d'aborder certaines thématiques et d'approfondir certains risques ou certains enjeux.**

Enfin, il apparaît que les taux de réponse au baromètre sont assez bas. Lors de l'enquête 2023, 616 réponses complètes ont été enregistrées pour plus de 1 700 invitations envoyées (soit un peu plus de 36 % du total)[62]. **Pour accroître la participation des étudiants à cette enquête cruciale pour leur bien-être, le comité recommande à l'établissement d'améliorer la communication qu'il lui**

---

[57] Par exemple, une formation de « Prévention des Violences Sexistes et Sexuelles » animée par *Handsaway* est proposée.

[58] Par ailleurs, afin d'augmenter la proportion d'étudiantes, l'école participe avec l'association « Elles bougent » à des actions de sensibilisation. Rapport d'autoévaluation, p. 40.

[59] Entretiens.

[60] Compte-rendu de la réunion de la commission de vie étudiante du 1er juin 2023.

[61] Compte rendu de la réunion de la commission de vie étudiante du 5 octobre 2023.

[62] Retour sur le baromètre autour des Violences Sexistes et Sexuelles, enquête 2023.

**consacre, afin de mieux expliquer son intérêt. Il suggère également d'inclure davantage de questions exploratoires, afin de montrer aux étudiants que les résultats serviront à mettre en place les actions préventives qu'ils souhaitent.**

## 3. Une gouvernance insuffisamment inclusive envers les étudiants

À l'issue de la précédente évaluation, le comité recommandait à ECAM LaSalle d'associer plus étroitement le personnel et les étudiants aux « structures et processus de gouvernance, dans une vision d'ensemble de l'établissement ». **Le comité observe que cette recommandation n'a pas été suivie d'effets.** Actuellement, le président de l'Association des élèves ingénieurs (AEI) siège en tant que simple membre invité et avec une voix seulement consultative au conseil d'administration de la fondation.

Du fait de la ténuité de leur représentation dans cette instance, il est regrettable que les étudiants ne puissent pas participer aux discussions stratégiques sur l'avenir de l'école, alors même que les frais d'inscription représentent en moyenne 74 % de ses produits annuels pour le contrat 2022-2026[63]. **Le comité recommande donc à ECAM LaSalle de prévoir la participation des étudiants au conseil d'administration de la Fondation reconnue d'utilité publique (FRUP)[64] avec un statut d'invité permanent. Cette évolution devrait s'accompagner d'une formation initiale permettant aux étudiants qui siègeraient de comprendre pleinement les implications de cette voix délibérative. Par ailleurs, si le représentant étudiant siège actuellement pour une seule année, le comité suggère à l'avenir d'allonger la durée de ce mandat, afin de favoriser une montée en compétence et de permettre un plus grand degré de responsabilisation.**

**Enfin, pour aller plus loin encore dans l'intégration des étudiants à la gouvernance de l'école, le comité recommande également la création d'un conseil des étudiants compétent pour les questions institutionnelles. Le président de cette instance, élu par ses pairs, pourrait ainsi faire remonter plus efficacement les doléances de ses camarades au sein du conseil d'administration, en sa qualité de membre permanent.**

**Il apparaît également que les étudiants ne sont pas représentés au sein des différentes sessions du conseil de perfectionnement, alors que leur point de vue pourrait être pertinent, dans un souci d'amélioration continue des formations, et que ce type de dispositif se doit d'associer les étudiants. Le comité recommande donc à l'établissement de prévoir à l'avenir la participation d'un étudiant à chaque conseil de perfectionnement thématique.**

Si des améliorations sont nécessaires au niveau de la gouvernance générale de l'établissement et du pilotage de son offre de formation, le comité a toutefois pu remarquer la bonne intégration des élèves à la gouvernance de la vie étudiante, en conformité avec l'un des axes transversaux du

[63] Contrat pluriannuel Ecam LaSalle pour la période 2022-2026, p. 17.

[64] Statuts de la Fondation ECAM LaSalle.

nouveau SDVE[65]. Les étudiants participent ainsi aux travaux de la commission de vie étudiante, qui intègre les délégués de chaque promotion, ainsi que, parfois, les responsables de clubs ou d'associations. Cette instance, réunie quatre fois par an, mobilise les étudiants de manière prospective sur des thématiques telles que la vie de campus, la vie associative, l'intégration des nouveaux élèves et des internationaux, ou encore les conclusions à tirer des divers baromètres, comme en témoignent ses comptes rendus.

Les étudiants disposent également d'une voix délibérative au sein de la commission chargée de l'attribution des fonds de la Contribution de vie étudiante et de campus (CVEC), où ils représentent 50 % des suffrages[66]. Pour l'année 2024-2025, sur une enveloppe totale de 15 500 €, cet organe a, entre autres, permis le déblocage de 1 100 € pour le développement des activités du club des beaux-arts, ainsi que le financement à hauteur de près de 9 400 € des frais de participation de certains étudiants en situation de précarité au week-end de ski[67]. **Le comité salue l'effort d'inclusivité consenti par l'établissement pour intégrer les étudiants à ces discussions, et il encourage la poursuite de ces initiatives qui renforcent, plus généralement, leur place d'acteur à part entière dans la vie de l'établissement.**

## 6 / Une activité de recherche établie, en lien remarquable avec l'industrie et très bien intégrée à l'écosystème régional

Au terme de la précédente évaluation, le comité constatait le manque de visibilité de la recherche menée par ECAM LaSalle et il recommandait à l'établissement « d'assurer un meilleur pilotage de l'activité de recherche en s'appuyant sur une meilleure gestion des ressources humaines, une feuille de route pluriannuelle, un rapport d'activité et une évaluation régulière des résultats ». Le comité constate que l'établissement a suivi ces recommandations.

De manière générale, l'activité de recherche a connu un développement remarquable au cours de la période de référence, grâce notamment à la restructuration du LabECAM en équipes de recherche axées sur des thématiques spécifiques et à une intégration efficace dans l'environnement lyonnais de la recherche en ingénierie. Comme le démontrent les comptes rendus des séances du conseil scientifique, quatre thématiques liées aux systèmes de transmission de puissance sont développées dans la continuité de l'offre de formation proposée par l'établissement (thermique, rendement et lubrification ; matériaux et procédés ; durabilité ; surveillance)[68]. L'activité scientifique du LabECAM est ainsi résolument orientée vers l'industrie avec un chiffre d'affaires de l'activité de

[65] Il s'agit de l'axe intitulé « renforcer la gouvernance de la vie étudiante ». Schéma directeur de la vie étudiante, p. 13.

[66] La direction de l'école tout comme le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) disposent chacun de 25 % des voix.

[67] Compte rendu de la commission de vie étudiante du 5 décembre 2024.

[68] Compte rendu de la séance du conseil scientifique du 9 décembre 2024.

recherche partenariale remarquable d'un peu plus de 500 k€ par an[69] et près de 75 % des thèses réalisées en Convention Industrielle de Formation par la Recherche (CIFRE)[70].

Le comité note avec satisfaction la progression significative de l'expertise du LabECAM observable entre 2020 et 2024, ainsi que les bénéfices substantiels tirés des partenariats stratégiques établis avec les structures de recherche lyonnaises. Intégré depuis 2010 dans l'Institut Carnot Ingénierie@Lyon, le LabECAM en constitue une composante motrice, comme l'ont montré les entretiens[71]. D'autres partenariats avec des établissements d'enseignement supérieur ont également permis à ECAM LaSalle de prendre part au développement de chaires et d'améliorer son rayonnement régional et national. Ainsi, l'école participe aux activités de la Chaire SAFRAN de « Transmissions mécaniques innovantes pour l'aéronautique » en collaboration avec le Laboratoire de Mécanique des Contacts et des Structures (LAMCOS) de l'Institut National des Sciences Appliquées (INSA) de Lyon[72]. L'établissement participe également avec l'École Centrale et l'INSA de Lyon aux travaux du Consortium Industrie Recherche dans le domaine des transmissions (CIRTrans) qui rapproche les préoccupations des milieux universitaires et des industriels (*cf.* supra 1/), ce qui va permettre notamment la réalisation d'une thèse sur les silos mécaniques[73]. Enfin, depuis 2020, l'école participe aux travaux du laboratoire commun sur les transmissions mécaniques par engrenages avec le Centre technique des industries mécaniques (CETIM) et l'INSA. **La multiplication de ces partenariats témoigne de l'intégration de l'établissement dans le paysage scientifique régional et de sa capacité à capitaliser sur les synergies locales pour renforcer son positionnement et l'impact de sa recherche. Le comité recommande à ECAM LaSalle de capitaliser pleinement sur cette dynamique positive en poursuivant le développement de ses partenariats stratégiques et en renforçant désormais son intégration au sein du paysage scientifique national.**

Le comité a également pu constater que l'établissement s'était engagé, en dehors des axes du LabECAM, dans un processus d'élargissement de ses thématiques de recherche. Dans la continuité de la diversification de l'offre de formation impulsée avec la création à la rentrée 2023 d'un bachelor en « cybersécurité des systèmes industriels et urbains », une thématique de recherche similaire se développe en collaboration et avec l'appui du laboratoire AMPERE[74]. Une seconde thématique portant sur le *Lean Management* est pour sa part déployée avec le laboratoire MAGELAN de l'université Lyon 3. S'il est remarquable que l'établissement développe de nouvelles thématiques renforçant l'articulation entre la formation et la recherche, le comité constate toutefois que ces deux thématiques engagent aujourd'hui un nombre trop limité d'enseignants-chercheurs (un ou deux). **Le comité recommande à l'ECAM LaSalle de structurer et de consolider ces nouvelles thématiques de recherche en renforçant les équipes d'enseignants-chercheurs impliquées, afin d'assurer leur**

[69] Pour l'année 2023, le LabECAM a ainsi conclu 28 contrats pour près de 518 000 € de recettes. Sur ce total, 21 contrats ont été conclus avec de grandes entreprises nationales pour un montant d'environ 447 000 €. Rapport d'activité du LabECAM pour l'année 2023.

[70] Huit thèses CIFRE soutenues sur la période 2020-2025.

[71] Entretiens.

[72] Premier accord de coopération signé en 2014. Accord renouvelé pour une durée de 6 ans en 2021. Accord de coopération SAFRAN/INSA/ECAM signé en janvier 2021.

[73] Bilan de l'activité de recherche pour l'année 2024.

[74] Laboratoire sous les tutelles de l'Université Lyon 1, de l'École Centrale de Lyon, de l'INSA de Lyon et du CNRS.

**développement pérenne et leur pleine intégration dans la stratégie globale de recherche de l'établissement pour le prochain contrat.**

Nonobstant cette orientation industrielle, le comité constate que la recherche académique de l'établissement s'accroît, comme en témoignent les bons taux de publication dans des revues internationales. En moyenne, au cours de la période de référence, les 18 enseignants-chercheurs membres du LabECAM ont ainsi au moins publié un article par an[75]. **Si l'objectif du doublement du nombre de publications des enseignants chercheurs (contrat pluriannuel) n'est pas encore atteint[76], le comité recommande à l'établissement de persévérer pour atteindre l'objectif du plan stratégique 2025-2030 avec une publication de rang A par chercheur tous les deux ans[77]. Afin d'atteindre cet objectif et plus généralement de continuer la progression des activités de recherche, ECAM LaSalle gagnera à porter une politique des ressources humaines incitative.** Le comité a ainsi pu constater qu'une différence notable existait entre le nombre d'enseignants-chercheurs recensés (44) et le nombre d'enseignants-chercheurs réellement impliqués dans l'activité scientifique au sein du LabECAM et des laboratoires AMPERE et MAGELAN notamment (tout au plus une vingtaine)[78]. Cet écart signale qu'un certain nombre d'enseignants-chercheurs se sont éloignés de la recherche et qu'un travail doit être mené pour remobiliser ce potentiel à forte valeur ajoutée pour l'école. Des progrès ont toutefois d'ores et déjà été relevés au cours de la période de référence. Alors que le comité constatait lors de la précédente évaluation que le temps réservé à la recherche ne faisait l'objet « d'aucun contrôle strict », la direction a formalisé en 2024 des temps de décharge croissants pour trois catégories d'enseignant-chercheur. Un enseignant habilité à diriger des recherches (HDR) ou en cours de préparation obtient 480 heures par an. Un enseignant-chercheur affecté à une des thématiques du LabECAM obtient 320 heures annuelles, tandis qu'un nouvel arrivant en phase de positionnement sur un axe validé par ECAM LaSalle obtient 150 heures[79]. **Le comité recommande d'envisager, pour les nouveaux recrutements, un temps réservé supérieur à 150 heures par an afin de faciliter leur intégration, tout en limitant cette allocation temporelle à une période déterminée (sur le modèle de l'enseignement supérieur public où les décharges pour le recrutement de nouveaux maîtres de conférences sont limitées dans le temps). Cette approche permettrait de réserver le statut d'enseignant-chercheur aux personnels qui s'engagent effectivement dans une thématique de recherche validée par ECAM LaSalle et qui produisent des résultats scien)tifiques. De surcroît, le comité recommande de renforcer et de pérenniser le nombre d'HDR afin d'assurer le développement durable de la recherche au sein de l'établissement. Au-delà de la dynamique positive actuelle (deux EC HDR et deux soutenances prévues en 2026)[80], il est crucial de proposer des conditions de travail et de rémunération attractives pour les HDR qui sont identifiés comme prioritaires dans la stratégie de la recherche, afin de maintenir un niveau**

[75] 17 publications en 2020, 18 en 2021 et 2022, 19 en 2023 et 2024. Liste des publications sur la période 2020-2024 ; rapport d'autoévaluation, p. 52.

[76] Contrat pluriannuel d'ECAM LaSalle pour la période 2022-2026, p. 11.

[77] Plan stratégique ECAM LaSalle pour la période 2025-2030, p. 8.

[78] Bilan social 2024.

[79] Bilan de l'activité de recherche pour l'année 2024.

[80] Évolution du nombre d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches à ECAM LaSalle.

**élevé de recherche partenariale et d'accroître le nombre de thèses encadrées (10 pour l'année 2024-2025) et soutenues (trois pour l'année 2023-2024, quatre pour l'année 2024-2025)[81].**

Enfin, du point de vue du pilotage de la recherche, le comité salue la dissociation intervenue au cours de la période de référence entre la direction de la recherche et celle du LabECAM[82]. Cette dissociation est essentielle : elle permet de distinguer la conception de la stratégie de la mise en œuvre programmatique et de garantir une extension raisonnée des thématiques de recherche et des partenariats associés, en fonction des moyens et des marges de manœuvre mobilisables. Par ailleurs, le conseil scientifique, qui se réunit annuellement avec la participation de nombreux experts externes, joue un rôle crucial en formalisant une stratégie pluriannuelle de recherche et en assurant le suivi des activités du laboratoire. **Le comité recommande de maintenir la haute qualité des contributions du conseil scientifique, comme en témoignent les comptes rendus de ses réunions, d'étendre clairement ses prérogatives à l'ensemble des activités de recherche de l'ECAM LaSalle, et de mieux faire reconnaître ce conseil en tant qu'instance de la gouvernance de l'établissement, au même titre que le conseil d'administration.**

Malgré les progrès indéniables réalisés en termes de recherche au cours de la période de référence, le comité constate que certains points devront faire l'objet d'une attention particulière de la part de la direction. Si l'établissement dispose d'un riche réseau de partenariats internationaux dans le cadre de son offre de formation, le comité observe que la recherche ne profite pas encore pleinement de ces coopérations. **Le comité recommande donc à la direction d'élaborer une feuille de route formalisant un positionnement stratégique et des actions concrètes pour développer la recherche à l'international dans les années à venir. Pour y parvenir, l'établissement pourrait dans un premier temps capitaliser sur les partenariats internationaux pertinents déjà existants, notamment en sa qualité de membre de ChallengeEU, ainsi que sur les accords établis dans le cadre de l'offre de formation.**

Enfin, le comité constate que, malgré le label Développement durable & Responsabilité sociétale (DD&RS) dont dispose l'école, cet axe n'est pas suffisamment intégré dans son activité de recherche. **Il recommande donc de veiller à une meilleure prise en compte de ces enjeux dans les thématiques de recherche afin de renforcer la cohérence globale de la stratégie de l'établissement.**

[81] Données certifiées de la commission des titres d'ingénieurs.

[82] Rapport d'autoévaluation, p. 53.

# Table des matières

**Message clés de l'évaluation** ..... **3**

**Conclusions du comité d'experts sur le renouvellement du statut d'établissement d'enseignement supérieur privé d'intérêt général (Eespig)** ..... **5**

**Présentation de l'établissement** ..... **6**

Caractérisation de l'établissement ..... 6

Recommandations de la précédente évaluation (rapport publié le 30 juillet 2020) ..... 7

Rapport d'autoévaluation et visite de l'établissement ..... 8

**Avis développé sur l'établissement** ..... **10**

1 / Une organisation interne d'ECAM LaSalle encore inadaptée à la nouvelle stratégie de l'établissement ..... 10

2 / Un pilotage fin de l'établissement, mais qui reste perfectible notamment en matière de diversification des financements et de politique de la qualité ..... 13

3 / Une politique de formation adaptée aux besoins du secteur industriel ..... 16

4 / Une stratégie d'internationalisation qui renforce l'attractivité de l'école et de ses formations ..... 18

5 / Une école qui développe une politique favorisant l'épanouissement et le bien-être des étudiants, mais qui doit encore les inclure à la gouvernance ..... 20

6 / Une activité de recherche établie, en lien remarquable avec l'industrie et très bien intégrée à l'écosystème régional ..... 25

**Table des matières** ..... **29**

**Observations du directeur d'ECAM LaSalle** ..... **30**

# Observations du directeur d'ECAM LaSalle

**A l'attention de l'Hcéres :**
Monsieur Pierre Glaudes
Directeur du département Établissements

2 juin 2026,

**Objet : lettre de réponse concernant le rapport d'évaluation définitif d'ECAM LaSalle**

Monsieur Glaudes,

En réponse à votre courrier du 4 mai 2026, veuillez trouver ci-après nos commentaires concernant le rapport d'évaluation définitif réalisé par l'équipe d'audit de l'Hcéres pour notre établissement ECAM LaSalle.

Concernant la représentation étudiante au sein de la gouvernance, il nous paraît important de rappeler que les étudiants bénéficient d'une présence en qualité d'invités permanents au conseil d'administration de la fondation ECAM LaSalle. À ce titre, ils participent aux échanges et aux réflexions stratégiques de l'établissement. Cette disposition étant effective, il nous semble que la recommandation formulée sur ce point ne reflète pas pleinement la réalité actuelle de notre organisation. Par ailleurs, nous intégrons les étudiants dans plusieurs groupes de travail pour l'ensemble des évolutions de l'établissement ainsi que pour les suivis réguliers académiques, expériences étudiants et la vie sur le campus. Un dialogue et une écoute permanentes sont les principes fondateurs de notre école d'ingénieurs.

A propos de l'organisation interne de l'établissement, nous confirmons que celle-ci est en cours d'évolution. Comme indiqué lors de l'évaluation, un travail structurant a été engagé afin d'adapter notre organisation aux transformations stratégiques récentes. Cette dynamique vise à renforcer la lisibilité des responsabilités, à améliorer la cohérence des dispositifs de pilotage et à accompagner efficacement les orientations de développement de l'école. Les observations du comité s'inscrivent ainsi dans une trajectoire déjà engagée. A ce jour, la plupart des évolutions sont déjà mises en place et une présentation de l'état d'avancement est programmée lors du prochain conseil d'administration du mois de juin 2026.

**ECAM LaSalle**
40, montée Saint Barthélemy
69321 Lyon Cedex 05
FRANCE
+33 (0)4 72 77 06 00
**ecam.fr**

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général
Fondation abritante reconnue d'utilité publique - SIRET : 779 883 446 00014 - NAF 8542Z

Nous avons également pris en compte avec attention la recommandation relative au développement des activités de recherche à l'international. La nécessité de s'appuyer davantage sur les partenariats stratégiques internationaux constitue un levier que nous avons d'ores et déjà identifié et commencé à activer. Cette démarche est engagée. Une note de cadrage pour préciser les axes prioritaires en lien avec nos thématiques de recherche et les partenaires universitaires stratégiques a été partagée avec les équipes.

Enfin, nous souhaitons souligner que la politique qualité d'ECAM LaSalle est déployée de longue date et s'inscrit dans une logique d'amélioration continue. Les orientations mentionnées dans le rapport, visant notamment à étendre et enrichir certains indicateurs, ont été pleinement entendues et intégrées dans nos réflexions d'amélioration continye. Elles viendront compléter un dispositif déjà structuré, en cohérence avec les évolutions de notre projet d'établissement.

Les recommandations du comité d'évaluation contribuent utilement à accompagner le développement d'ECAM LaSalle. Elles confortent, pour une large part, les orientations déjà engagées par l'établissement.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

**Didier DESPLANCHE**
**Directeur Général**

**ECAM LaSalle**
40, montée Saint Barthélemy
69321 Lyon Cedex 05
FRANCE
+33 (0)4 72 77 06 00
**ecam.fr**

Établissement d'Enseignement Supérieur Privé d'Intérêt Général
Fondation abritante reconnue d'utilité publique - SIRET : 779 883 446 00014 - NAF 8542Z

Les équipes du Hcéres ont accompagné cette évaluation :

- Monsieur **Philippe Thiard**, conseiller scientifique,
- Monsieur **Aubin Peaudeau**, chargé de projet.

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par la présidente du Hcéres.

Ce rapport d'évaluation correspond aux exigences de qualité et de rigueur du Hcéres.

Pour le Hcéres

Coralie Chevallier, Présidente

Évaluation • Recherche • Enseignement supérieur

Hcéres

Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur